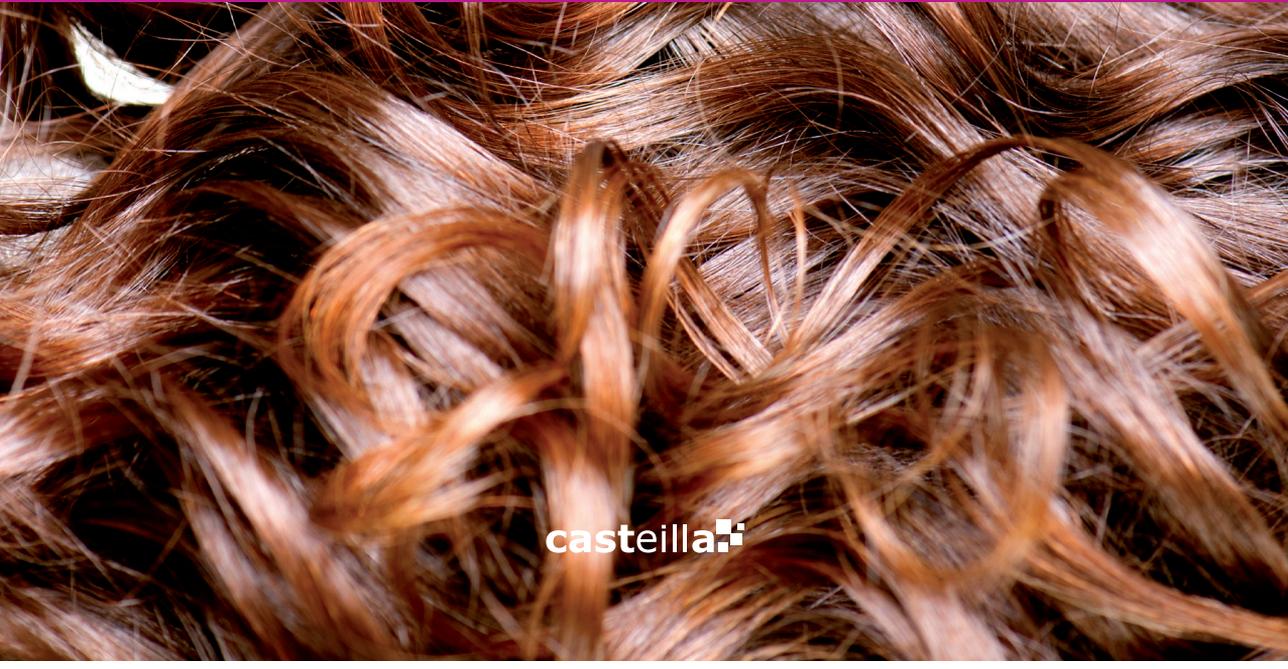


CAP
Coiffure



Simone Viale | Sandrine Colombara Iotta

Technologie de la coiffure



casteilla

Extrait

CAP
Coiffure

Simone Viale | Sandrine Colombara Iotta

Technologie de la coiffure

casteilla 

Crédits

- **Fotolia.com** : Couverture, pp. 4, 6, 9, 13, 18, 52, 54, 72, 102, 104, 116, 132, 135, 142, 144, 158, 170, 172, 173, 182, 184, 199, 214, 222, 240, 248, 250, 260.
- **Wella** : pp. 35, 44, 45, 162, 230, 242.
- **Perma** : pp. 127, 129, 139, 146, 149, 150, 152, 154, 163, 175, 177, 188, 216.
- **Babyliss** : pp. 36, 38, 39, 40, 42, 49, 230, 237, 238, 242.
- **L'oréal** : pp. 42, 56, 123, 125, 126, 128, 129, 134, 146, 147, 148, 151, 163, 178, 187, 191, 192, 217, 220, 222.
- Les photos en situation professionnelle ont été réalisées par les auteures :
Mmes Sandrine Colombara et Simone Viale.

Avertissement

Malgré tous les efforts de l'éditeur, certaines demandes n'ont pas à ce jour reçu de réponse. Les droits de reproduction sont donc réservés par les Éditions Casteilla.

Responsable éditoriale : Hafida Jemni di Folco

Mise en page : Émili Lorient

Illustration : Junko Nakamura/Atelier Michel Bouvet

Couverture : Atelier Michel Bouvet

ISBN : 978-2-2063-0017-7

© Éditions Casteilla, 2014 - 5 allée de la 2^e DB - CS 81529 - 75726 PARIS 15 CEDEX

→ Consultez nos nouveautés sur www.casteilla.fr



Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

1 Le coiffeur dans son salon

1. Le métier de coiffeur 7
2. Le matériel professionnel 19

2 Le cheveu, hygiène, soins et coiffants

1. La vie du cheveu 55
2. L'hygiène capillaire 73
3. Soins et coiffants 93

3 Les modifications de la couleur du cheveu

1. Les lois de la colorimétrie 105
2. Principe de l'éclaircissement
des cheveux 117
3. Techniques de l'éclaircissement
des cheveux 133
4. Principe de la coloration
des cheveux 145
5. Techniques d'application
des colorants 153

4 Les modifications de la forme du cheveu

1. Principe de la permanente 173
2. Techniques
de la permanente 183
3. Principe et techniques
du lissage et du défrisage 215
4. La modification temporaire
de la forme des cheveux 225
5. Techniques de séchage
et de coiffage 241

5 Le service coupe

1. Vocabulaire ou terminologie
de la coupe de cheveux 251
2. Techniques de base
de la coupe de cheveux 261



1

Le coiffeur dans son salon

1. Le métier de coiffeur 7
2. Le matériel professionnel 19



1. Le métier de coiffeur

1.1 L'accès à la profession

1.1.1 Les aptitudes professionnelles

Le métier de coiffeur est très attirant pour celui ou celle qui aime les contacts humains et qui désire vivre dans un cadre agréable, confortable et esthétique.

Il exige non seulement de très bonnes aptitudes techniques et artistiques, mais aussi des qualités physiques, psychologiques et morales.

■ Aptitudes physiques

- Être en bonne santé et avoir une hygiène de vie convenable
- Pouvoir rester debout longtemps
- Avoir des sens (vue, ouïe, toucher) normalement développés

■ Aptitudes techniques

- Avoir une certaine habileté manuelle

■ Qualités psychologiques et morales

- Savoir se montrer aimable, courtois, poli, prévenant, patient, compréhensif, discret
- Savoir montrer de l'assurance (mais pas de l'autorité)
- Savoir se montrer souriant et de bonne humeur.
- Savoir entretenir une conversation, s'exprimer agréablement, se tenir informé des sujets d'actualité, des sports, des spectacles, *etc.*

■ Qualités artistiques

Un coiffeur peut être naturellement doué du sens artistique, mais ce n'est pas toujours le cas ; il peut le développer avec de la volonté, du travail et de la persévérance (stages, *etc.*).

1.1.2 Les connaissances exigées

L'apprenti coiffeur doit acquérir un certain nombre de connaissances.

- En chimie, il doit connaître la composition et l'action des produits qu'il emploie.
- En biologie, il doit connaître la peau, le cheveu et son environnement.
- En colorimétrie, il doit être capable de composer des teintes harmonieuses et personnalisées en fonction de la clientèle.
- En hygiène capillaire, il doit pouvoir déceler les principales affections ou anomalies du cheveu, afin de proposer un soin adapté, un traitement ou un avis médical.
- En physique, il doit avoir des notions élémentaires sur l'entretien, l'utilisation et les normes de sécurité concernant les appareils électriques.
- En législation, il doit connaître les lois et réglementations du métier.

Ces connaissances seront complétées par l'acquisition de solides connaissances artistiques qui lui permettront d'être créatif et de conseiller efficacement la clientèle.

1.1.3 Les diplômes

■ Les différentes qualifications

Le CAP de coiffure a été créé en 1919. Le CAP coiffure dames et le CAP coiffure hommes ont été créés en 1931. Le CAP mixte a été institué par arrêté du 20 avril 1972. Le décret n° 93433 du 24 mars 1993 rénove ces CAP.

Le brevet professionnel a été institué conformément au décret du 1^{er} mars 1931 ; le brevet de maîtrise prévu par la loi du 10 mars 1937. Le BP à trois options (coiffure dames, hommes, mixte) a été institué par arrêté du 10 novembre 1989.

Le décret n° 95-664 du 9 mai 1996 porte création et fixe les conditions de délivrance du Brevet professionnel de Coiffure à deux options A (styliste-visagiste) et B (permanentiste-coloriste). L'arrêté du 12 octobre 1998 (JO du 20 octobre 1998) porte création de la mention complémentaire A (styliste-visagiste) et de la mention complémentaire B (permanentiste-coloriste). L'arrêté du 21 juin 2011 porte création de la spécialité « coiffure » du Brevet professionnel). Le Brevet de Maîtrise de niveau III vient désormais remplacer le Brevet de Maîtrise de niveau IV

■ Les conditions d'exploitation d'un salon

La loi du 23 mai 1946 régit la profession et fixe les conditions d'obtention du certificat d'aptitude professionnelle, les conditions d'exercice de la gérance d'un salon, les conditions d'exercice du professorat dans les écoles de coiffure.

Elle a été modifiée par la loi du 5 juillet 1996 qui rend obligatoire la présence permanente et effective d'un responsable qualifié dans chaque entreprise de coiffure. La réglementation précise qu'un coiffeur à domicile doit être titulaire du CAP pour couper et coiffer, d'un brevet professionnel pour tous travaux techniques.

1.2. Le salon de coiffure

1.2.1 L'agencement du salon

■ Un local bien agencé

Il comprend plusieurs zones :

- l'accueil, l'attente ;
- le poste de lavage ;
- le poste de coupe/coiffage ;
- le poste technique ;
- l'espace vente ;
- le vestiaire et les toilettes de la clientèle ;
- le laboratoire ;
- le coin détente/parfois le coin enfant, le poste manucure.

■ Un local où l'on respecte les règles d'hygiène

La désinfection est obligatoire depuis la loi du 15 février 1902.

Le règlement sanitaire des salons de coiffure a été arrêté le 3 août 1955 et modifié par la circulaire du 9 août 1978.

Il précise les règles à respecter quant à l'hygiène des locaux, du matériel, du mobilier, du linge, du personnel, des produits.

■ Un local net et bien rangé

- Sol balayé après chaque coupe
- Outils, linge et produits soigneusement rangés
- Vestiaire propre et ordonné
- Revues rangées et régulièrement renouvelées
- Tasses à café et verres vides immédiatement débarrassés
- Présentoirs ordonnés et bien achalandés.

■ Un local où l'on respecte les normes de sécurité

Les normes de sécurité concernent :

- L'installation électrique ;
- Les appareils électriques ;
- La détention et la manipulation des produits chimiques (décoloration, coloration et permanente).

■ Un local accueillant et confortable

- Vitrine soignée et attrayante
- Couleurs harmonieuses et lumineuses
- Aération suffisante
- Éclairage de qualité
- Température agréable
- Mobilier fonctionnel, esthétique et confortable



Extrait

1. La vie du cheveu

1.1 Connaissances élémentaires

IMPLANTATION	Oblique
FORME	<ul style="list-style-type: none">• Cheveux mongoloïdes : gros, raides, à section ronde• Cheveux euro-poïdes : fins, plus ou moins ondulés, à section elliptique• Cheveux négroïdes : crépus, à section allongée
NOMBRE	<ul style="list-style-type: none">• 80 000 À 90 000 pour une chevelure rousse (soit 500/cm²)• 100 000 Pour une chevelure noire• 110 000 Pour une chevelure châtain• 140 000 À 150 000 pour une chevelure blonde
DIAMÈTRE	Entre 0,05 mm à 0,12 mm selon l'âge et la race.
DENSITÉ	250 À 350 cheveux/cm ² pour une chevelure moyenne chez un adulte.
RÉPARTITION	Elle respecte des lignes d'implantation qui constituent le « tourbillon ». Le centre de ce tourbillon se trouve au sommet du vertex.
POUSSE	Environ 1 à 1,5 mm tous les trois jours, soit 12 à 15 cm par an.
DURÉE DE VIE	Entre 2 et 6 ans, avec un maximum chez les sujets asiatiques.
LONGUEUR	À raison de 0,3 à 0,5 mm/jour, le cheveu peut normalement atteindre une longueur de 90 centimètres ; cependant, on observe des variations avec le sexe et l'ethnie.
POIDS	Une chevelure complète pèse environ 100 grammes.
SURFACE	4 À 8 m ² en moyenne ; 6 m ² pour une chevelure normale de 20 cm.
COULEUR	Toutes les variantes du marron, du plus clair au plus foncé.
PROPRIÉTÉS CHIMIQUES	Le cheveu est formé de kératine, substance imputrescible, résistante aux produits chimiques, insoluble dans l'eau et les solvants organiques, stable à 4 < ph < 8.



PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES	solidité et résistance	la charge de rupture du cheveu varie avec l'âge, avec le groupe racial, avec l'état du cheveu : <ul style="list-style-type: none"> • cheveu négroïde : 40 à 60 g • cheveu asiatique : 100 à 150 g • cheveu naturel : 60 à 100 grammes • cheveu sensibilisé : 50 à 90 grammes • cheveu décoloré ou permanenté : 40 à 60 g • cheveu fortement décoloré : 30 à 50 grammes
	élasticité	le cheveu est élastique (pour un étirement inférieur à 3 %).
	plasticité	le cheveu conserve pendant un certain temps la forme imposée (principe de la déformation temporaire et permanente).
PROPRIÉTÉS HYDROPHILES	le cheveu peut absorber de l'eau sous forme de vapeur ou sous forme liquide (humectation) ; l'absorption s'accompagne d'un gonflement.	
PROPRIÉTÉS ÉLECTRIQUES	le cheveu est triboélectrique ; il a d'excellentes propriétés isolantes ; l'effet électrique disparaît si le cheveu est recouvert de sébum.	
POROSITÉ	la surface cuticulaire est relativement perméable aux petites molécules.	

1.2. Le follicule pilo-sébacé

Les cheveux sont des tiges de kératine produites au fond d'une invagination épidermique, le follicule pileux.

Le **bulbe pileux**, extrémité renflée du follicule, repose sur une papille dermique richement vascularisée. Le bulbe est la **zone productrice du poil**. Dans sa partie basse, il contient :

- les cellules matricielles qui se kératinisent progressivement au fur et à mesure de leur ascension ;
- les mélanocytes qui synthétisent les pigments mélaniques responsables de la couleur des cheveux.



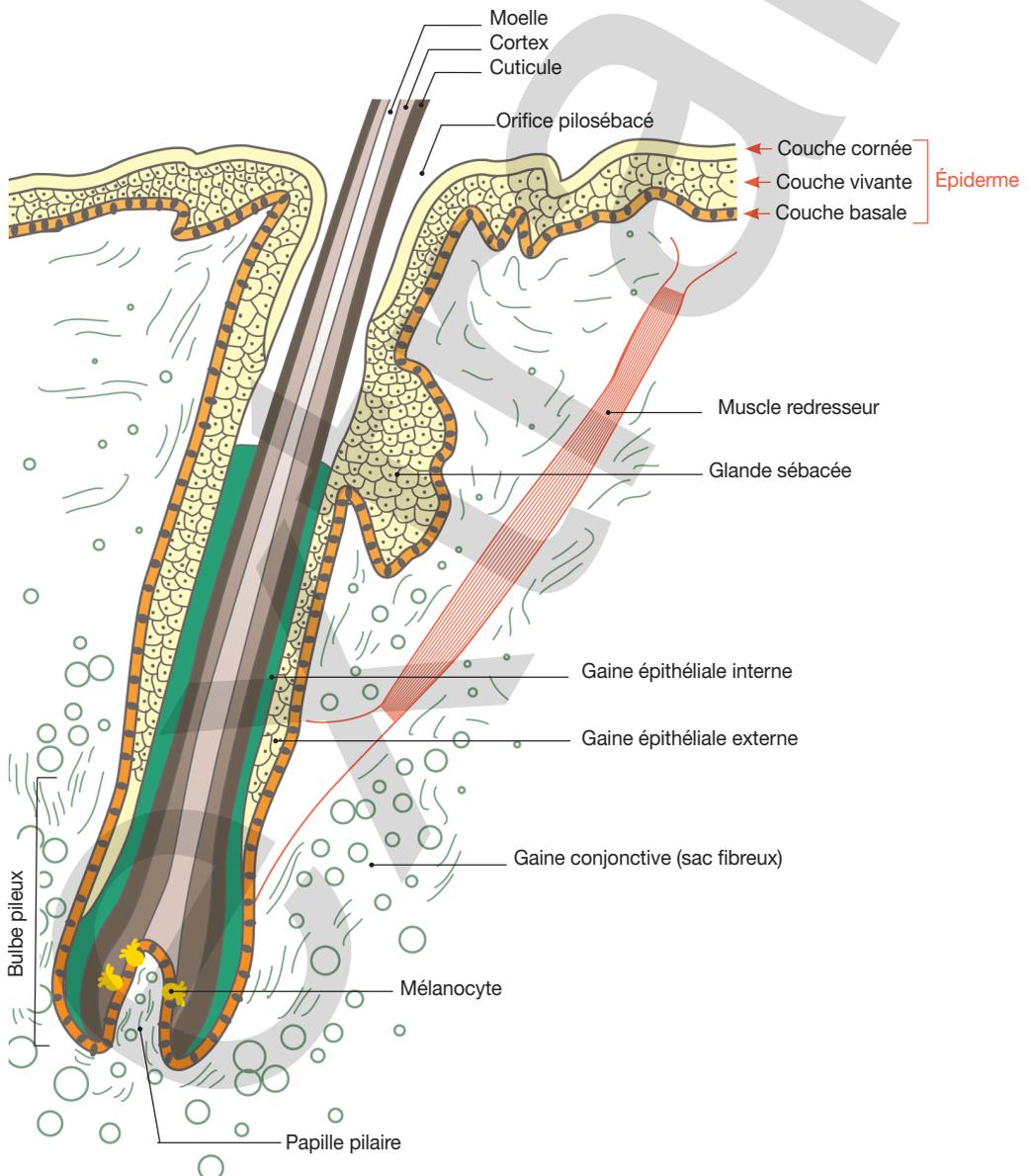
Le poil en voie de kératinisation (entre le bulbe et la glande sébacée) est enveloppé par deux gaines concentriques : la gaine épithéliale interne qui prend naissance dans le bulbe et la gaine épithéliale externe, paroi externe du follicule.

La tige pileaire, prolongement figé de la racine, émerge à la surface de la peau.

Une glande sébacée est annexée à chaque poil et déverse son produit de sécrétion, le sébum, dans le canal pileaire.

Un muscle redresseur attache la base du follicule à l'épiderme.

Coupe longitudinale du follicule pilosébacé



1.3. Structure de la tige pileaire

La tige pileaire est formée d'une colonne centrale, la moelle (souvent absente), entourée de cellules kératinisées qui forment le cortex.

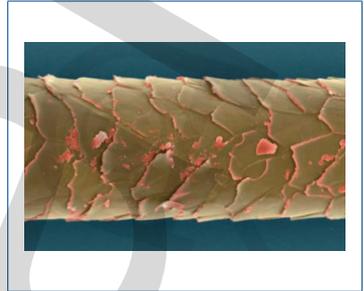
Les cellules corticales sont recouvertes en surface d'une couche d'écailles formant la cuticule.

1.3.1 La cuticule

Véritable gaine protectrice du cheveu, la cuticule est formée d'une seule couche de cellules cornées et transparentes (écailles) qui s'imbriquent à la manière des tuiles d'un toit, ce qui donne, en section transversale, l'impression d'une structure multi-couches.

Riche en soufre, très stable et résistante, la cuticule maintient les fibres kératiniques du cortex.

Blessée, elle perd son rôle protecteur vis-à-vis du cheveu dont la cohésion interne est ainsi amoindrie.

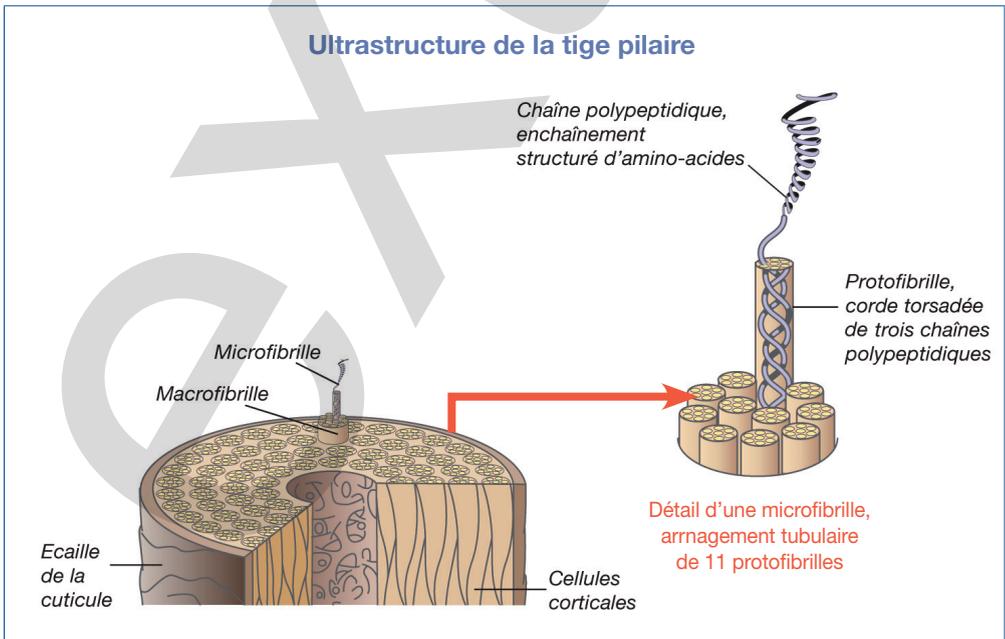


1.3.2 Le cortex

En ultra-structure, le cortex apparaît formé de paquets de cellules corticales.

La cellule corticale (2 à 5 microns de largeur, 100 microns de longueur environ) montre un aspect strié dû à l'agglomération d'un grand nombre de macrofibrilles dont chacune est formée de milliers de sous-unités, les microfibrilles.

Chaque microfibrille est une structure tubulaire formée de 11 protofibrilles. Une protofibrille est une corde torsadée de trois chaînes polypeptidiques.

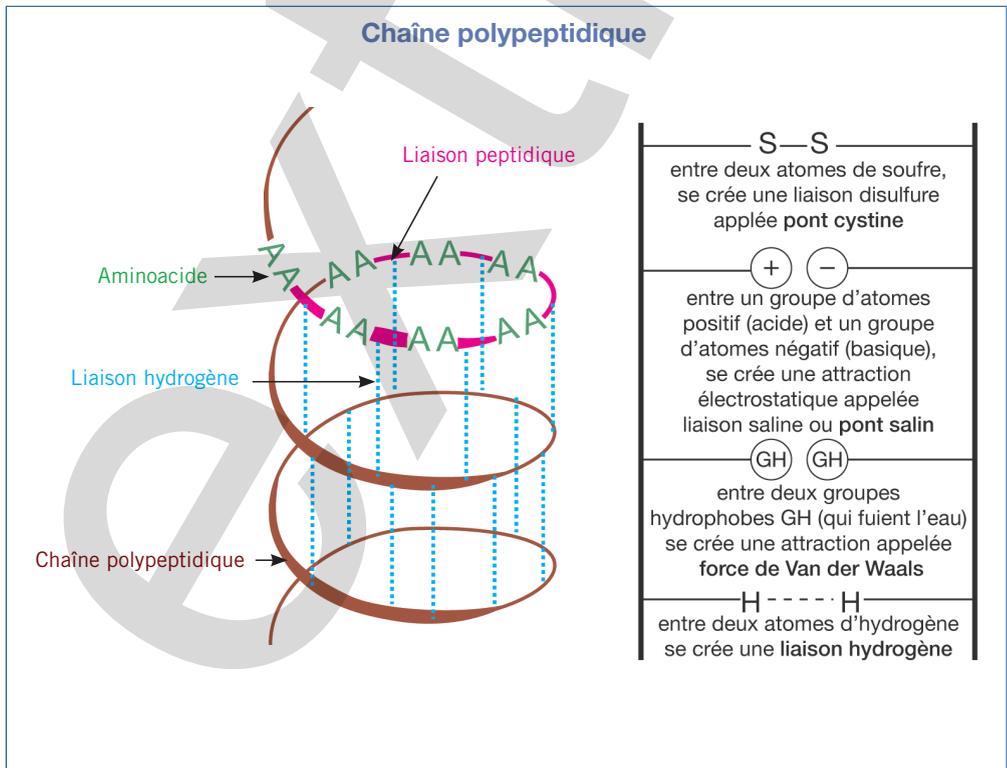
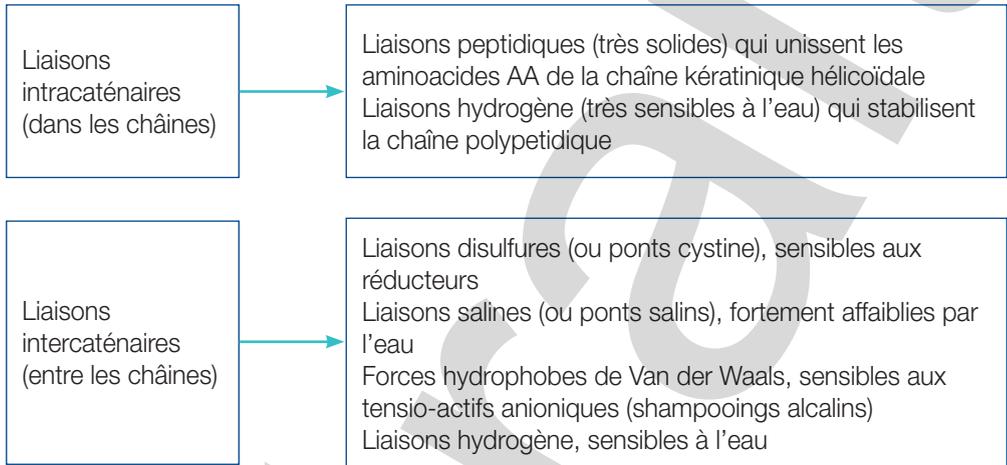


1.3.3 Les liaisons de cohésion de la kératine

La kératine qui forme le cortex est une protéine fibreuse formée de longues chaînes d'amino-acides, les chaînes polypeptidiques.

■ Dans la kératine non étirée (kératine α)

C'est l'ensemble de ces liaisons qui assure la cohésion de la kératine. La rupture d'une ou de plusieurs de ces liaisons déstabilise cet arrangement.



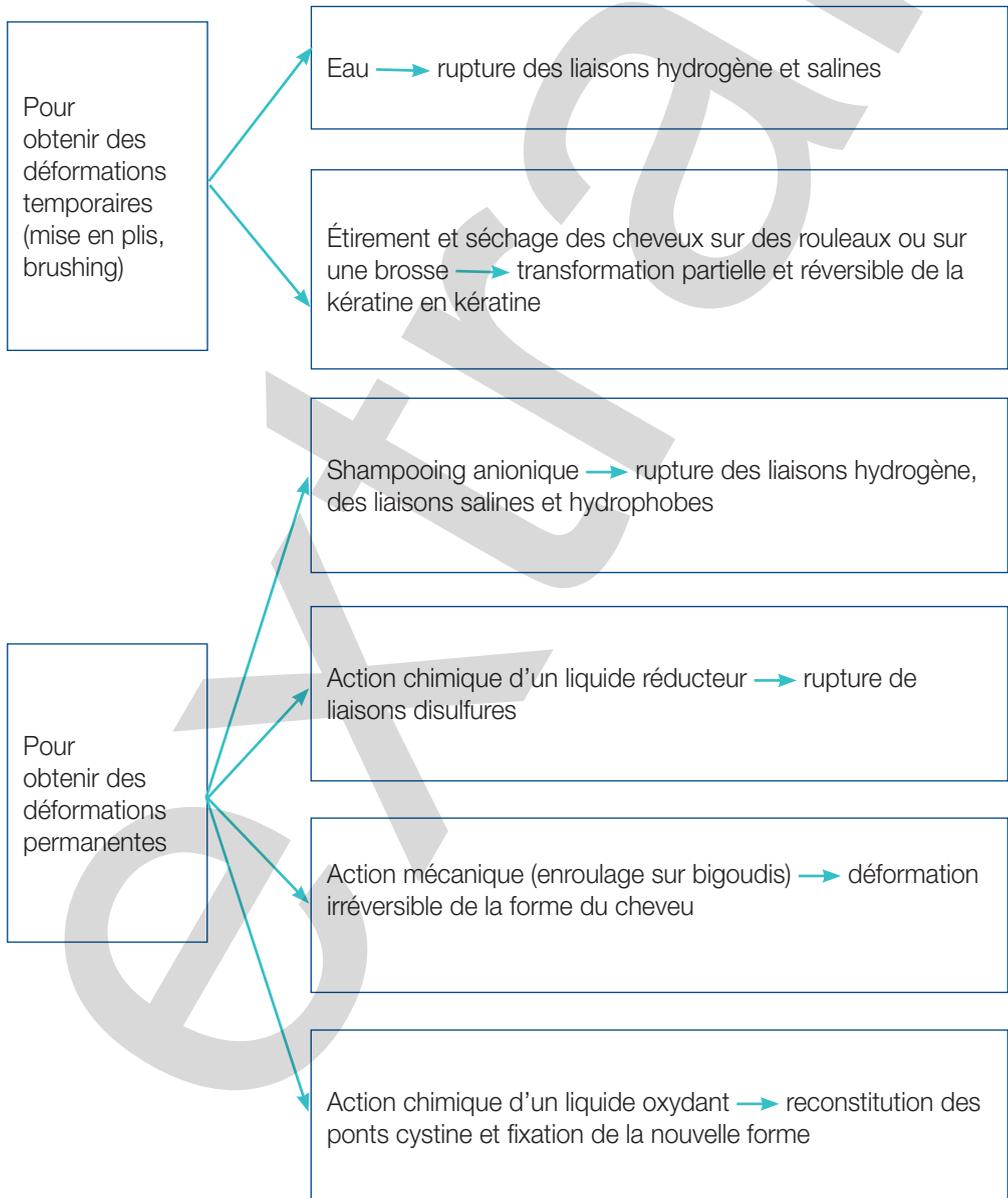
■ Dans la kératine étirée (kératine β)

Les chaînes adoptent une configuration déployée, dite en feuillets plissés ou kératine β . Pour un étirement modéré, la transformation de la forme α en forme β est totalement réversible.

■ Principe de la déformation du cheveu

Ce sont les propriétés physico-chimiques de la kératine qui autorisent la déformation du cheveu.

Pour le coiffeur, déformer le cheveu, c'est rompre certaines liaisons chimiques, donner un nouveau pli au cheveu et reconstituer de nouvelles liaisons.



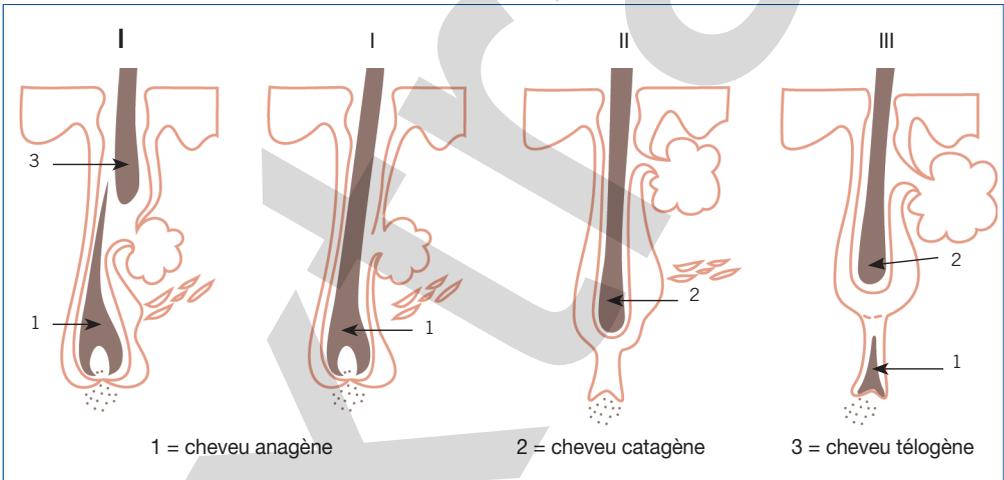
1.4. Le cycle pileaire

1.4.1 Les trois phases du cycle pileaire

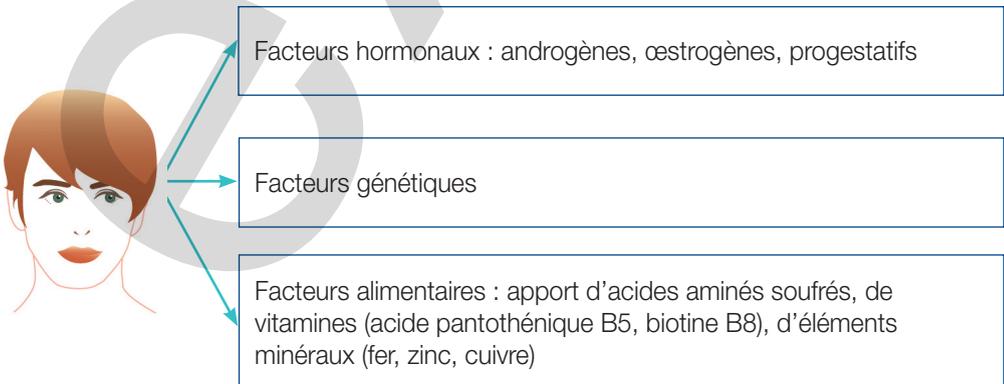
Le cheveu est un élément vivant qui subit une évolution cyclique sous la dépendance de facteurs génétiques et hormonaux. Au cours de la vie d'un individu, chaque follicule est capable d'assurer 25 cycles qui se succéderont.

La croissance normale d'un cheveu est composée de trois phases :

PHASE ANAGÈNE	Pousse du cheveu	2 à 4 ans chez l'homme 4 à 6 ans chez la femme
PHASE CATAGÈNE	Arrêt des divisions cellulaires et de la pousse du cheveu	3 semaines
PHASE TÉLOGÈNE	Le cheveu mort est progressivement délogé par un nouveau poil anagène	3 mois



1.4.2 Les facteurs de croissance du cheveu



1.4.3 Le trichogramme

C'est un examen qui permet d'évaluer le pourcentage de cheveux anagènes, catagènes, télogènes.

Il est effectué sur un prélèvement par arrachage à sec à la pince d'une cinquantaine de cheveux en trois zones du cuir chevelu.

POURCENTAGE DE CHEVEUX	EN PHASE ANAGÈNE	EN PHASE CATAGÈNE	EN PHASE TÉLOGÈNE
HOMME	80 - 85 %	0 - 2 %	15 - 20 %
FEMME	85 - 90 %	0 - 2 %	10 - 15 %

1.5. Les altérations de la tige pileaire

1.5.1 Les altérations congénitales

■ Le pili-torti

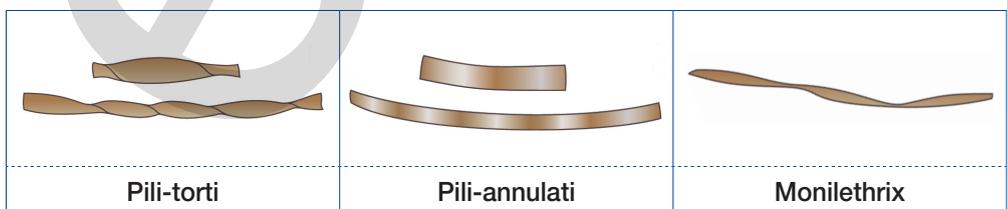
DESCRIPTION	Cheveux rubanés, aplatis, présentant de nombreuses torsions, difficilement coiffables (cheveux en broussailles) Peuvent se casser ou non au point de torsion.
TRAITEMENT	Faire couper court les cheveux éviter les traumatismes physiques et capillaires

■ Le pili-annulati

DESCRIPTION	Alternance régulière de bandes claires et de bandes foncées
TRAITEMENT	Pas de traitement ; l'aspect peut être régularisé par une coloration

■ Le monilethrix

DESCRIPTION	Série régulière de renflements et d'étranglements : cheveu « en chapelet ». Habituellement, le cheveu casse, pouvant entraîner des alopecies plus ou moins graves
TRAITEMENT	Aucun



1.5.2 Les altérations acquises

■ La trichoptilose

DESCRIPTION	Pointes fourchues (fissuration de l'extrémité du cheveu dans le sens de la longueur).		
CAUSES	Mécaniques	Emploi d'outils de qualité médiocre, port de pinces, d'élastiques trop serrés, abus de crêpage, frottement des cheveux sur les vêtements	
	Chimiques	Traumatismes dus aux Produits	<ul style="list-style-type: none"> • Shampoings trop détergents • Permanentes trop agressives • Décolorations, colorations trop poussées
		Dépassement du temps de pause.	
	Thermiques	Température de séchage trop élevée, usage abusif de fers chauffants.	
	Extérieures	<ul style="list-style-type: none"> • Agents atmosphériques : vent ; eau de mer ; uv • Malnutrition 	
TRAITEMENT	Couper les pointes fourchues ; traiter et revitaliser les pointes.		

■ La trichoclasie

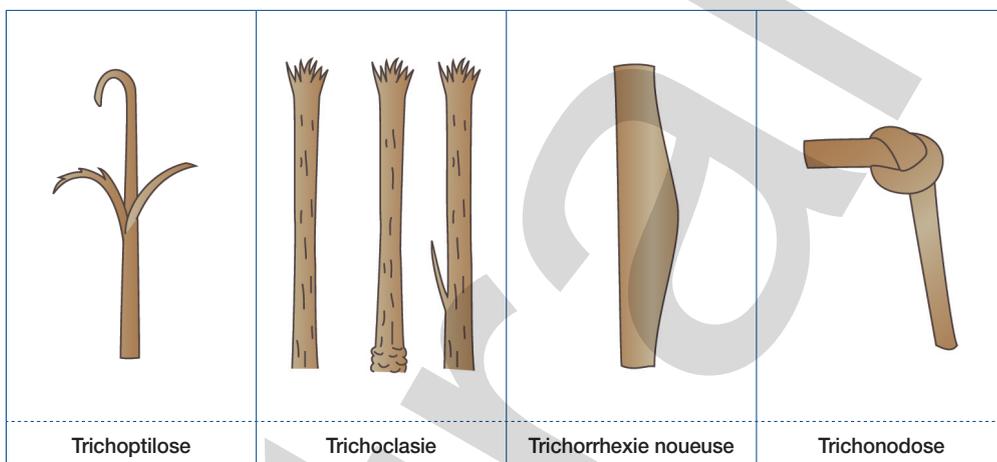
DESCRIPTION	Aggravation de la trichoptilose : extrémité de la pointe en balai
CAUSES	Mêmes causes que pour la trichoptilos
TRAITEMENT	Même traitement que pour la trichoptilose.

■ La trichorrhexie noueuse

DESCRIPTION	Présence de petits renflements en forme de « perle » échelonnés sur un ou plusieurs cheveux. Au niveau des perles, les cellules du cortex sont à nu et généralement le cheveu éclate.		
CAUSES	Traumatismes d'origine	Mécanique	<ul style="list-style-type: none"> • mauvaise pose d'un élastique de bigoudi • brossage ou crêpage exagéré
		Chimique : produits capillaires trop agressifs	
	Fragilité constitutionnelle aggravée par des facteurs externes : soleil, eau de mer		
TRAITEMENT	Revitaliser le cheveu pour éviter la cassure complète au niveau des perles.		

■ La trichonodose

DESCRIPTION	Cheveux noués ; affection acquise, fréquente chez les sujets aux cheveux longs, secs et bouclés ou crépus.
TRAITEMENT	Peignage et brossage doux. Shampooing doux, crème revitalisante.



1.5.3 Les anomalies de couleur

Les plus fréquentes sont les apigmentations ou leucotrichies (absence des pigments mélaniques) et les dépigmentations (disparition des pigments).

Les cheveux sont ou deviennent blancs.

■ Le piébalbisme et l'albinisme (apigmentations congénitales)

DESCRIPTION	Apigmentation (absence de pigments) partielle ou totale par absence d'un enzyme, la tyrosinase, indispensable au bon déroulement de la mélanogenèse. Poils décolorés, peau très blanche, iris bleuté.
CAUSES	Anomalie congénitale, liée ou non à une autre pathologie.
DIFFÉRENTES FORMES	Apigmentation partielle = piébalbisme ou mèche frontale Apigmentation totale = albinisme
TRAITEMENT	Aucun traitement ; coloration difficile.

■ La canitie (dépigmentation acquise)

DESCRIPTION	Blanchiment partiel ou total de la chevelure.	
CAUSES	Réduction ou arrêt de l'activité des mélanocytes.	
DIFFÉRENTES FORMES	Canitie sénile	Début normalement vers 40 ans, généralement aux tempes
	Canitie prématurée	Souvent sous dépendance génétique, elle apparaît très tôt, avant l'âge de 20 ans chez les blancs ou 30 ans chez les noirs
		Peut être liée à une grave malnutrition ou à certaines maladies
	Canitie accélérée	Apparaît à la suite d'un choc intense
Canitie passagère	Liée à la prise de certains médicaments	
TRAITEMENT	Aucun traitement, sauf coloration des cheveux.	



Canitie sénile
(homme de 70 ans)



Canitie précoce
(homme de moins de 40 ans)

1.6. Les alopecies

1.6.1 Qu'est-ce qu'une alopecie ?

Alopecie = chute de cheveux, diffuse ou localisée, temporaire ou définitive.

1.6.2 Les méthodes d'évaluation d'une alopecie

► Le test de traction

Détacher trois cheveux ou plus sur une trentaine est pathologique.

► Le trichogramme

Il détermine le rapport cheveux anagènes/cheveux télogènes (plus de 20 % de cheveux télogènes devient pathologique) et le % de cheveux anagènes anémiés.

1.6.3 Classification des alopecies/Facteurs causaux

On distingue les alopecies diffuses et les alopecies localisées (circonscrites).

ALOPÉCIES DIFFUSES	ALOPÉCIES À ÉVOLUTION AIGÜE	<ul style="list-style-type: none"> • Liées à l'accouchement, la fausse couche, l'arrêt de l'allaitement • Liées à une anesthésie générale • Liées à une fièvre prolongée supérieure à 39°5 • Liées à une MST • Liées à un choc émotionnel violent • Liées à la prise de certains médicaments et notamment les antimétabolites (traitements anticancéreux)
	ALOPÉCIES À ÉVOLUTION CHRONIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Liées à un double déterminisme : hormonal et génétique (alopecies androgénétiques masculines et féminines) • Liées à un désordre endocrinien (thyroïde, etc.) • Liées au surmenage, à l'état dépressif, aux soucis • Liées à l'usage de certains médicaments : antithyroïdiens, hypocholestérolémifiants, œstroprogestatifs, anticoagulants, etc. • Liées à la malnutrition ou à la sous-nutrition • Liées à la pollution • Liées à un état séborrhéique aggravé
ALOPÉCIES LOCALISÉES	ALOPÉCIES AVEC ESPOIR DE REPOUSSE	<ul style="list-style-type: none"> • Pelade : affection généralement liée à un trouble psychique et se manifestant par l'apparition d'une ou de plusieurs plaques glabres (dénudées) pouvant confluer et atteindre la totalité du cuir chevelu ou de la surface corporelle. • Teignes (champignons microscopiques qui envahissent les tiges pilaires) • Trichotillomanie (manie de s'arracher les cheveux) • Traumatismes mécaniques de coiffage : traumatismes de friction (frottement d'un chapeau, d'un casque), de traction (tresses, chignons, élastiques, port de coiffures serrées et tirées, etc.) • Traumatismes chimiques de coiffage : permanentes trop poussées, défrisages trop forts
	ALOPÉCIES CICATRICIELLES (SANS ESPOIR DE REPOUSSE)	<ul style="list-style-type: none"> • Alopecies congénitales plaies, brûlures du cuir chevelu • Certaines affections cutanées telles que le lupus érythémateux (rougeur, squames et hyperkératose au niveau des orifices pilo-sébacés), le lichen plan (dermatose papuleuse), les folliculites récidivantes • Pseudo-pelade de brocq

			
Pelade	Alopécie androgénétique féminine	Teignes tondantes	Alopécie androgénétique
			
Calvitie	Alopécie de traction	Trichotillomanie	

1.7. Les affections du cuir chevelu

Le coiffeur ne peut traiter une de ces affections que si elle est due à une cause locale et externe. Lorsque l'affection a une cause générale et interne, seul le médecin peut prescrire un traitement approprié.

1.7.1 Affections liées à la glande sébacée

■ L'hypersécrétion sébacée ou séborrhée

DESCRIPTION	Aspect anormalement gras du cuir chevelu et des cheveux	<p>Aspect des cheveux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Couleur assombrie, cheveux ternes, sans brillant • Aspect gras, humide, luisant • Agglomérés en paquets • Graissant les doigts • Mous, aplatis ou indisciplinés, • Mauvaise odeur <p>Signes éventuellement associés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prurit du cuir chevelu (démangeaisons) • Pellicules • Dermite séborrhéique du visage
--------------------	---	---



<p>▶▶▶</p> <p>CAUSES</p>	<p>Hyperactivité des glandes sébacées → hypersécrétion sébacée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Causes générales et internes : généralement un dérèglement hormonal • Causes locales et externes : produits caustiques qui excitent la glande sébacée
<p>ÉVOLUTION</p>	<p>La séborrhée ne doit jamais être négligée. Elle peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • déclencher des chutes diffuses de cheveux par intoxication de la papille ; • aggraver les alopecies androgénétiques en calvitie ; • déclencher la transformation du pityriasis simplex en pityriasis stéatoïde (pellicules grasses) pouvant s'aggraver en dermite ou eczéma séborrhéique. 	
<p>TRAITEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Causes générales : traitement médical • Causes locales : supprimer les massages/éviter les traitements agressifs/appliquer des produits anti-séborrhéiques. <p>Au point de vue hygiène, il faut avoir à l'esprit que plus on dégraisse la peau, plus on risque de stimuler la sécrétion sébacée. Il faudra donc éviter les lotions alcoolisées et les shampooings trop fréquents ou trop détergents.</p>	



■ Le cuir chevelu sec

Un cuir chevelu peut être sec par manque de sébum ou par manque d'eau.

<p>DESCRIPTION</p>	<p>Aspect anormalement sec du cuir chevelu qui peut se fendiller et se couvrir de pellicules ; cette affection peut s'accompagner d'une chute de cheveux et entraîner des démangeaisons.</p>	
<p>CAUSES</p>	<p>Générales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dérèglement endocrinien • Défaut d'hydratation
<p>TRAITEMENT</p>	<p>Locales</p>	<p>Dessèchement ou déshydratation du cuir chevelu à la suite de traitements capillaires agressifs</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Massages destinés à exciter la glande sébacée • Application de produits ré-hydratants, de lotions, crèmes, shampooings à base d'huiles vitaminées. 	



1.7.2 Les dermatoses desquamantes

■ Les états pelliculaires

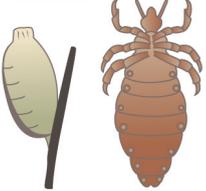
DESCRIPTION	<p>Apparition de pellicules sur le cuir chevelu.</p> <p>Ne pas confondre avec les lentes qui restent accrochées au cheveu.</p>	
ORIGINE : IRRITATION DU CUIR CHEVELU	<p>Surpopulation de champignons microscopiques appelés pityrosporum ovale ou spores de malassez.</p> <p>Ces levures dégradent le sébum normalement présent sur le cuir chevelu et le transforment en substances irritantes.</p> <p>La peau réagit en accélérant le processus de renouvellement cellulaire, ne laissant pas le temps aux kératinocytes de se détacher les uns des autres. Les paquets de cellules cornéées deviennent visibles, formant les pellicules.</p>	
DEUX FORMES DE PITYRIASIS	<p>Pityriasis simplex</p> <ul style="list-style-type: none">• Fines squames sèches, grisâtres, se détachant facilement et disséminées sur l'ensemble du cuir chevelu qui peut prendre un aspect farineux.• Aucune altération du cuir chevelu, aucune rougeur• Fréquentes démangeaisons• Se transforme souvent en pityriasis gras à l'adolescence <p>Pityriasis stéatoïde</p> <ul style="list-style-type: none">• À partir de la puberté.• Toujours associé à une hyper-séborrhée qui favoriserait la pullulation de la spore de malassez, celle-ci dégradant le sébum en produits irritants.• Squames grasses, jaunâtres, adhérentes.• Localisé au vertex et à la région frontale du cuir chevelu.• Cuir chevelu gras, érythémateux et humide.	
AGGRAVATION	<ul style="list-style-type: none">• Dermite séborrhéique : pellicules grasses, cuir chevelu parsemé de plaques rouges et squameuses, démangeaisons.• Eczéma séborrhéique : démangeaisons, suintement, apparition de vésicules, chute de cheveux.	
TRAITEMENT	<p>Traitements antifongiques et antibactériens</p> <p>Sels de pyridine thione.</p>	

■ Le psoriasis

DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> • Affection à évolution chronique, non contagieuse, sans gravité, de la peau et/ou du cuir chevelu • Anomalie de l'épiderme qui se renouvelle trop rapidement (en 7 à 8 jours) • Plaques arrondies, rouges, recouvertes de squames blanchâtres, très épaisses, sèches, adhérentes au cuir chevelu (les cheveux traversent normalement les plaques) et produisant au grattage une poudre blanche • Démangeaisons habituellement absentes, sauf au niveau du cuir chevelu et derrière les oreilles 	
LOCALISATION	Coudes, genoux, bas du dos, cuir chevelu, ongles	
ORIGINE	La maladie est souvent l'extériorisation d'un choc affectif	
TRAITEMENT	On noterait une amélioration avec les UV	

1.7.3 Les dermatoses parasitaires

■ La pédiculose

DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> • Dermatose parasitaire fréquente au niveau du cuir chevelu provoquée par un insecte sans ailes, le pou. • Affection très contagieuse affectant principalement le sexe féminin et les enfants. • Démangeaisons du cuir chevelu, surtout au niveau de la nuque et au-dessus des oreilles. • Présence de lentes, petites masses blanchâtres solidement accrochées au cheveu (à différencier des pellicules qui s'enlèvent facilement). Les lentes sont surtout localisées au-dessus des oreilles ou sur la nuque. • Dans le cas d'une infestation massive, on découvre des poux adultes se promenant sur le cuir chevelu ou les cheveux. 	  <p>Lente Pou adulte</p>
LE PARASITE	Insecte blanc-grisâtre, d'environ 3 mm de long, aux pattes adaptées pour s'agripper aux poils. Durée de vie moyenne d'un adulte : 30 jours ; la femelle pond 15 à 20 œufs (lentes) par jour qui sont collés le long des cheveux. Les lentes éclosent en une semaine et les nymphes mises au monde deviennent matures au bout de 8 à 10 jours.	
TRAITEMENT	Les traitements antiparasitaires tuent les poux et les nymphes, mais n'affecte pas les œufs. Aussi, afin d'éviter la réinfestation lors de l'éclosion des œufs, le même traitement doit être renouvelé 6 à 8 jours plus tard. L'élimination des lentes restantes est facilitée par un peignage au peigne fin à la suite d'un rinçage à l'eau tiède vinaigrée.	

1.7.4 Les infections fongiques

Une infection fongique est une mycose (= infection provoquée par un champignon).

■ Les teignes

CAUSE	Présence de champignons microbiens : les dermatophytes.
LE PARASITE	<p>Ce sont des champignons filamenteux, les dermatophytes, qui s'installent dans tous les tissus kératinisés : couche cornée de la peau, ongles, cheveux et poils. Ils parasitent d'abord la couche cornée, puis progressent vers les orifices des poils dont ils atteignent le bulbe.</p> <p>Là, ils prolifèrent, suivent l'ascension des cellules du bulbe et envahissent la tige pileaire. Les teignes d'origine animale sont devenues très fréquentes. L'animal le plus souvent parasité est le chat, surtout le chat siamois et le chat persan.</p>
TRAITEMENT	<p>En l'absence de traitement, l'évolution se poursuit souvent pendant des années, car, si les cheveux sont cassés ras au niveau des plaques, les bulbes pileaires restent envahis de champignons qui continuent à proliférer.</p> <p>Les teignes sont très contagieuses et ce sont les enfants, spécialement d'âge scolaire, qui en sont atteints. L'enfant teigneux doit absolument être isolé des autres enfants. Traitement médical antifongique.</p>



1.7.5 Les tumeurs du cuir chevelu

■ Les verrues séborrhéiques

Ce sont les seules verrues qui ne sont pas dues à un virus. Elles surviennent chez les personnes âgées et sont fréquentes sur le cuir chevelu, le visage, le cou, le dos.

■ Les kystes épidermiques ou « loupes »

Ce sont des petites boules roulant sous la peau, de la taille d'un petit pois à celle d'une mandarine, constituées par une coque remplie de kératine en lamelles.

Elles peuvent parfois se rompre et se vider partiellement. Le traitement est chirurgical.

■ Les kystes sébacés

Ils ont le même aspect que les loupes, mais sont moins mobiles sous la peau. Ils sont formés d'une coque remplie de matière sébacée.

Le traitement est chirurgical.

1.7.6 Les dermatites de contact

Les dermatoses inflammatoires dues au contact de produits appliqués sur le cuir chevelu sont fréquentes.

Les réactions observées dépendent de la nature de la substance mise en cause, mais aussi de la réaction individuelle de chacun. Tel produit, bien supporté par les uns, peut occasionner des dermatites inflammatoires chez les autres. En général, les produits capillaires sont soigneusement formulés pour éviter toute réaction indésirable, certains peuvent néanmoins se révéler allergisants.

Extrait

1. Les lois de la colorimétrie

1.1. La lumière

Les êtres vivants reçoivent du soleil de nombreuses radiations électromagnétiques dont la partie la plus dangereuse est heureusement filtrée par l'atmosphère.

Ces radiations électromagnétiques sont classées en fonction de leur longueur d'onde et on peut schématiser le spectre électromagnétique de la façon suivante :

Rayons γ	Rayons X	Ultra-violet	LUMIÈRE VISIBLE	Infrarouge	Ondes hertziennes
-----------------	----------	--------------	-----------------	------------	-------------------

L'œil humain ne perçoit qu'une très petite partie de ce spectre et c'est cette portion qui constitue la lumière visible.



La lumière visible est l'ensemble des radiations électromagnétiques pour lesquelles nos yeux sont sensibles.
La lumière dite blanche est celle qui est fournie par le soleil ou par un corps suffisamment chaud (6500 K).

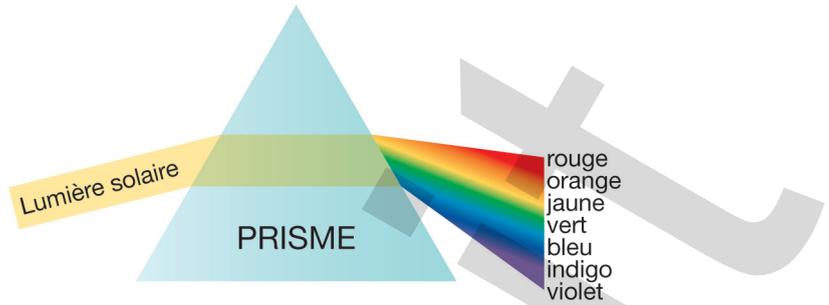
Les lumières fournies par des corps dont la température est supérieure (ciel bleu) sont dites froides, chargées de radiations bleues, violettes.

Les lumières fournies par des corps dont la température est inférieure (lumière du soleil couchant, du filament d'une ampoule chauffé à 3 000° C) sont dites chaudes, chargées de radiations jaunes, orangées.

La lumière blanche est une lumière « complexe », c'est-à-dire susceptible d'être décomposée en des constituants de couleurs diverses.

Au XVIII^e siècle, le physicien anglais Newton donne une première interprétation de la décomposition de la lumière par un prisme et en conclut que la lumière blanche est formée de sept couleurs qui sont : le violet, l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orange et le rouge.

Ainsi, on a longtemps fixé à sept le nombre de couleurs du spectre.



On sait maintenant que cette interprétation est insuffisante et que le nombre des couleurs principales du spectre est en fait arbitraire.

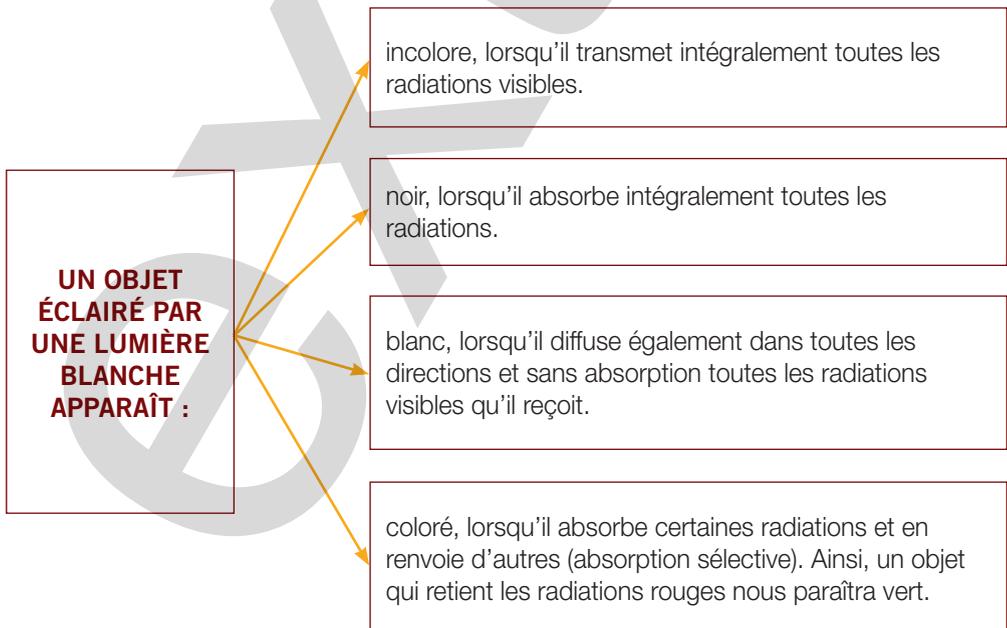
Si l'œil humain peut distinguer plus d'une quinzaine de couleurs, le spectre est séparable en plus d'une centaine de couleurs.



1.2. La couleur

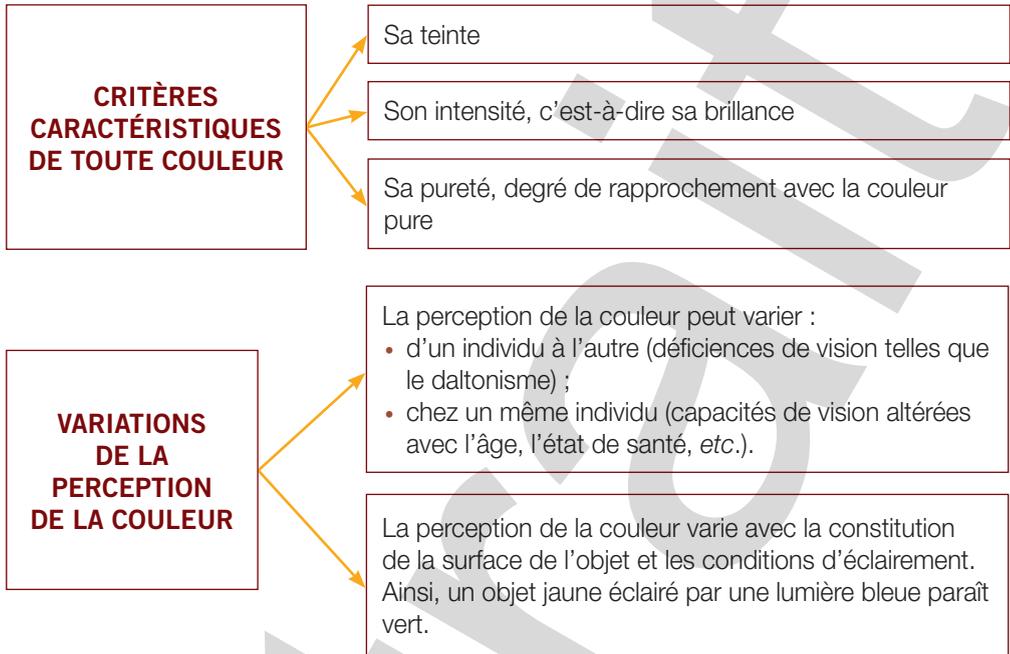
1.2.1 Les objets colorés

Sauf en cas de luminescence, les corps ne font que renvoyer tout ou partie de la lumière qu'ils reçoivent.



1.2.2 Les caractéristiques de la couleur

La couleur en soi n'existe pas ; elle résulte d'une impression sur la rétine.



Il est très important de bien distinguer :

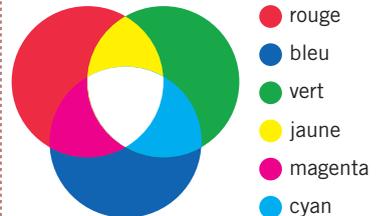
- la couleur-lumière (couleur des radiations lumineuses) ;
- la couleur-matière (peinture, teinture, coloration, etc.).

Le mélange des couleurs ne donne pas le même résultat.

→ La couleur-lumière

Dans le domaine de la couleur-lumière, les 3 couleurs fondamentales sont le rouge, le vert et le bleu (RVB).

Le mélange équilibré de radiations lumineuses rouges, vertes et bleues donne une lumière blanche.

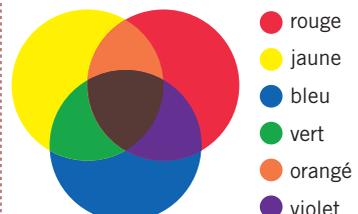


→ La couleur-matière

Dans le domaine de la couleur-matière, les 3 couleurs fondamentales sont le rouge, le jaune et le bleu (RJB).

Le mélange équilibré de pigments rouges, jaunes et bleus est marron foncé, presque noir.

La colorimétrie coiffure est la colorimétrie RJB.



1.3. Les lois de la colorimétrie en coiffure

1.3.1 Les fondamentales et les complémentaires

Dans le domaine de la couleur-matière, on distingue :

- trois couleurs fondamentales (le rouge, le jaune et le bleu) ;
- trois couleurs complémentaires (l'orange, le vert et le violet) qui résultent du mélange en quantités égales de deux couleurs primaires.

TROIS COULEURS FONDAMENTALES OU PRIMAIRES : ROUGE - JAUNE - BLEU	TROIS COULEURS COMPLÉMENTAIRES OU SECONDAIRES : ORANGE - VERT - VIOLET
 + 	→ 
 + 	→ 
 + 	→ 

Les **couleurs composées intermédiaires** sont obtenues par mélange, en quantités égales, d'une couleur primaire et d'une couleur binaire :

- le rouge orangé, situé entre le rouge et l'orange ;
- le jaune orangé, situé entre le jaune et l'orange ;
- le jaune-vert, situé entre le jaune et le vert ;
- le bleu-vert (bleu cyané), situé entre le bleu et le vert ;
- le bleu outremer, situé entre le bleu et le violet ;
- le pourpre, situé entre le violet et le rouge.

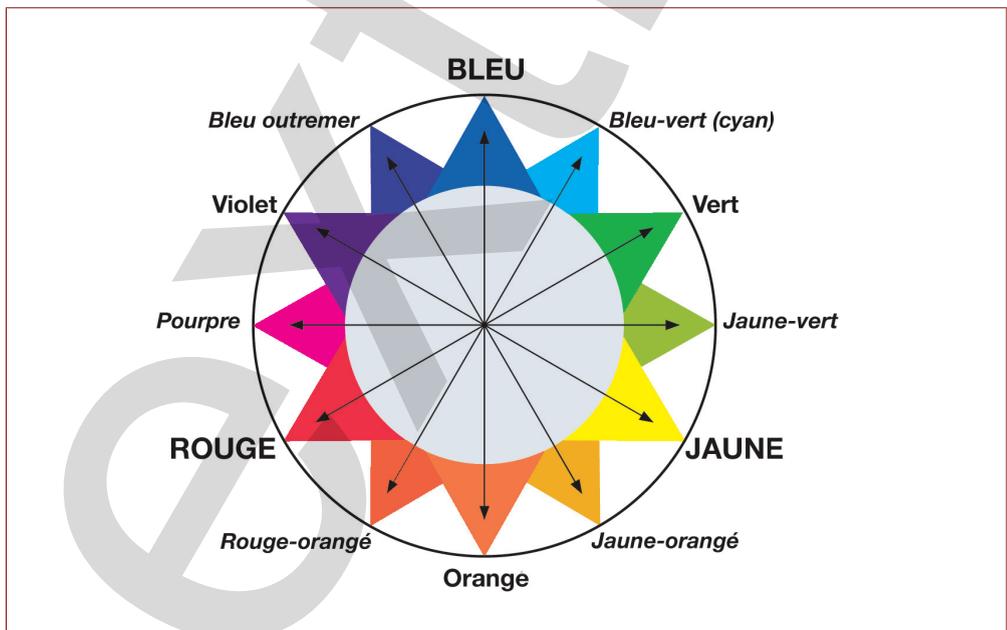
Le mélange, en quantités variables, d'une couleur primaire et d'une couleur binaire, permet d'obtenir une infinité d'autres nuances.

1.3.2 Le cercle chromatique

La construction du cercle chromatique est basée sur le mélange de matières colorantes des trois couleurs fondamentales.

à l'intérieur du cercle, on inscrit des triangles équilatéraux (triades) aux sommets desquels sont placées les fondamentales, les complémentaires et les intermédiaires.

<p>CONSTRUCTION DE LA TRIADE FONDAMENTALE</p>	<p>à chaque sommet du premier triangle, on inscrit une couleur fondamentale</p>	<p>ROUGE JAUNE BLEU</p>
<p>CONSTRUCTION DE LA TRIADE COMPLÉMENTAIRE</p>	<p>à chaque sommet du deuxième triangle, on inscrit une couleur complémentaire</p>	<p>ORANGE VERT VIOLET</p>
<p>CONSTRUCTION DES TRIADES INTERMÉDIAIRES</p>	<p>à chaque sommet du troisième et du quatrième triangle, on inscrit une couleur intermédiaire</p>	<p>BLEU – VERT JAUNE – ORANGE POURPRE</p> <p>ROUGE – ORANGE BLEU – OUTREMER JAUNE – VERT</p>



Nous remarquons que les fondamentales (rouge/jaune/bleu) et les complémentaires correspondantes (vert/violet/orangé) sont diamétralement opposées.

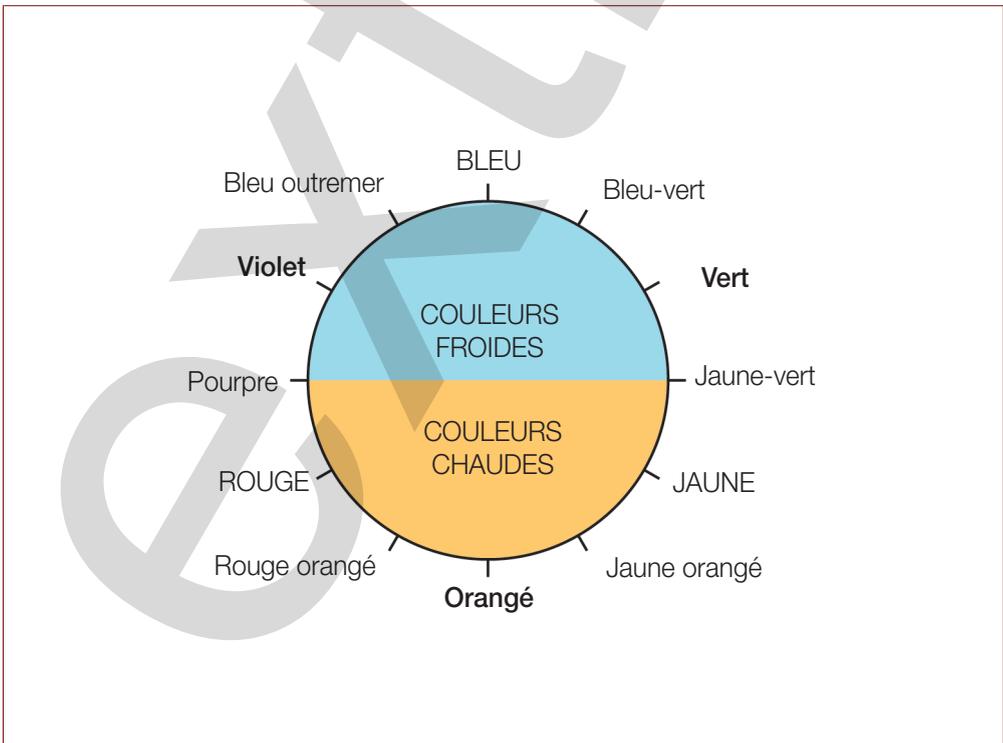


La couleur complémentaire d'une couleur est celle qui lui est diamétralement opposée sur le cercle chromatique.

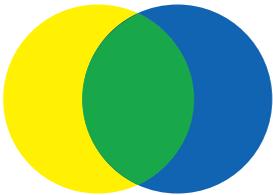
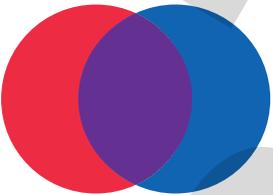
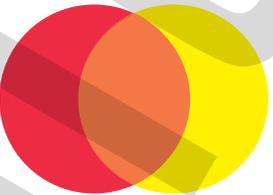
Le rouge-orangé	est complémentaire du bleu-vert
Le jaune-vert	est complémentaire du pourpre
Le jaune-orangé	est complémentaire du bleu outremer

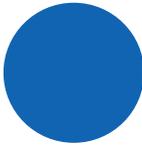
1.3.3 Couleurs froides et couleurs chaudes

- **Les couleurs froides** sont celles où l'on ne peut pas distinguer d'orangé : elles vont du jaune-vert au pourpre en passant par le vert, le bleu-vert, le bleu, le bleu outremer et le violet. Elles suggèrent le froid, la glace, mais aussi le calme.
- **Les couleurs chaudes** sont celles qui contiennent plus ou moins d'orangé : elles vont du jaune-vert au pourpre en passant par le jaune-orangé, l'orangé, le rouge-orangé et le rouge. Suggérant le feu ou le soleil couchant, elles confèrent un côté tonique et chaleureux aux surfaces ainsi colorées.



1.3.4 Les lois du mélange des couleurs

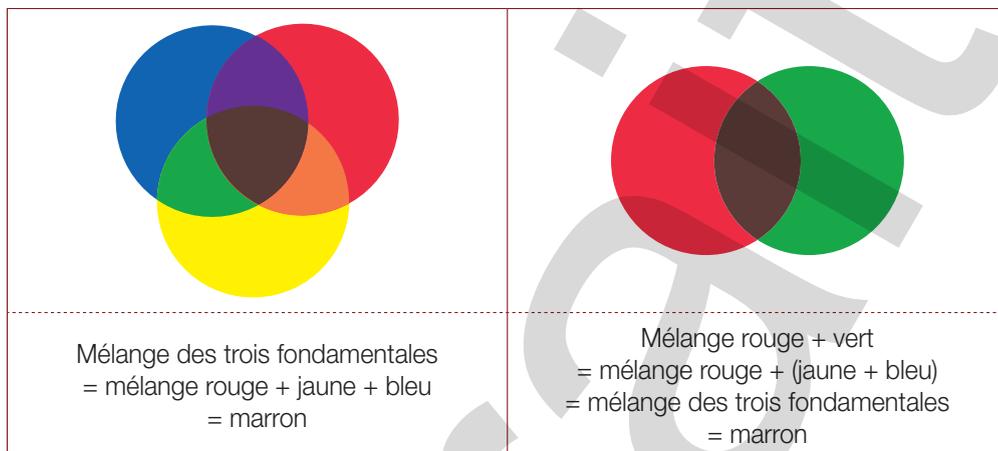
PREMIÈRE LOI		
Toute couleur complémentaire d'une couleur fondamentale est égale au mélange de deux autres fondamentales.		
		
<p>Le vert (complémentaire du rouge) est un mélange jaune + bleu</p>	<p>Le violet (complémentaire du jaune) est un mélange rouge + bleu</p>	<p>L'orangé (complémentaire du bleu) est un mélange jaune + rouge</p>

DEUXIÈME LOI		
Sur le cercle chromatique, les complémentaires et les fondamentales correspondantes s'opposent et se neutralisent entre elles.		
	<p>L'orangé et le bleu s'opposent et se neutralisent</p>	
	<p>Le vert et le rouge s'opposent et se neutralisent</p>	
	<p>Le violet et le jaune s'opposent et se neutralisent</p>	

Cette deuxième loi est fondamentale en coiffure. Ainsi, on utilisera un colorant violet ou irisé pour déjaunir un fond jaune ; un colorant cendré pour atténuer un fond orangé. Toute coloration ou décoloration est basée sur la recherche du produit capable de neutraliser le fond de décoloration tout en conférant aux cheveux la teinte désirée.

1.4. Les nuances de base des cheveux

Les nuances naturelles des cheveux ne sont que des variations d'une seule couleur : le marron, obtenu par mélange des trois couleurs fondamentales (ou par mélange d'une fondamentale et de sa complémentaire).



La couleur finale du mélange dépend des proportions relatives de ces couleurs, allant du beige très très clair au marron très foncé avec tous les intermédiaires possibles. Autrement dit, tout cheveu est MARRON, mais avec des valeurs parfois bien différentes.

Le nom donné à ces différentes nuances des cheveux est spécifique : un cheveu n'est pas « marron clair » il est « blond foncé », etc.

Les nuances de base des cheveux ont été classées dans une échelle de tons. Dans cette échelle, chaque nuance est affectée conventionnellement d'un numéro de référence.

10	Blond très très clair	Beige très très clair	
9	Blond très clair	Beige clair	
8	Blond clair	Beige	
7	Blond	Marron très clair	
6	Blond foncé	Marron clair	
5	Châtain clair	Marron moyen clair	
4	Châtain	Marron	
3	Châtain foncé	Marron moyen	
2	Brun	Marron foncé	
1	Noir	Marron très foncé	

1.5. Les reflets

1.5.1 La valeur des reflets

Les reflets modifient la nuance de base et correspondent à des nuances chaudes ou à des nuances froides.



- ▶ Le jaune et le rouge donnent des reflets chauds.
Un reflet chaud fait paraître une teinte légèrement plus claire : il éclaircit une nuance d'un demi-ton.
- ▶ Le bleu donne des reflets cendrés et gris.
Un reflet froid fait paraître une teinte légèrement plus foncée : il fonce une nuance d'un demi-ton.

Les reflets sont dits simples, binaires ou ternaires suivant que la nuance est composée d'une, deux ou trois couleurs.

REFLETS	NUANCE	COULEUR(S) COMPOSANT LA NUANCE
REFLETS CHAUDS	doré	jaune
	doré chaud	jaune + une pointe d'orangé
	cuirré clair	jaune + orangé à dominante jaune
	cuirré foncé	mélange jaune + orange avec dominance de l'orangé
	roux	orange + un peu de rouge
	acajou clair	rouge + orangé avec dominance de l'orangé
	acajou foncé	rouge + orangé avec dominance du rouge
	violine	bleu + rouge en % variable
REFLETS FROIDS	cendré	bleu
	cendré nacré	bleu + pointe de rouge
	irisé	violet
	gris	bleu (appliqué sur fond clair)
	gris argenté	bleu + pointe de rouge (appliqué sur fond clair)

1.5.2 L'échelle des reflets

Parallèlement à l'échelle de tons, on a créé une échelle des reflets.

NUMÉROTATION DES REFLETS			
N	MARRON	,0	= naturel
C	BLEU	,1	= cendré
I	VIOLET	,2	= irisé
D	JAUNE	,3	= doré
C	ORANGE	,4	= cuivré
A	ORANGÉ-ROUGE	,5	= acajou
R	ROUGE	,6	= rouge
V	VERT	,7	= vert (anti-roux)



La numérotation des reflets est propre à chaque société fournisseur de produits.

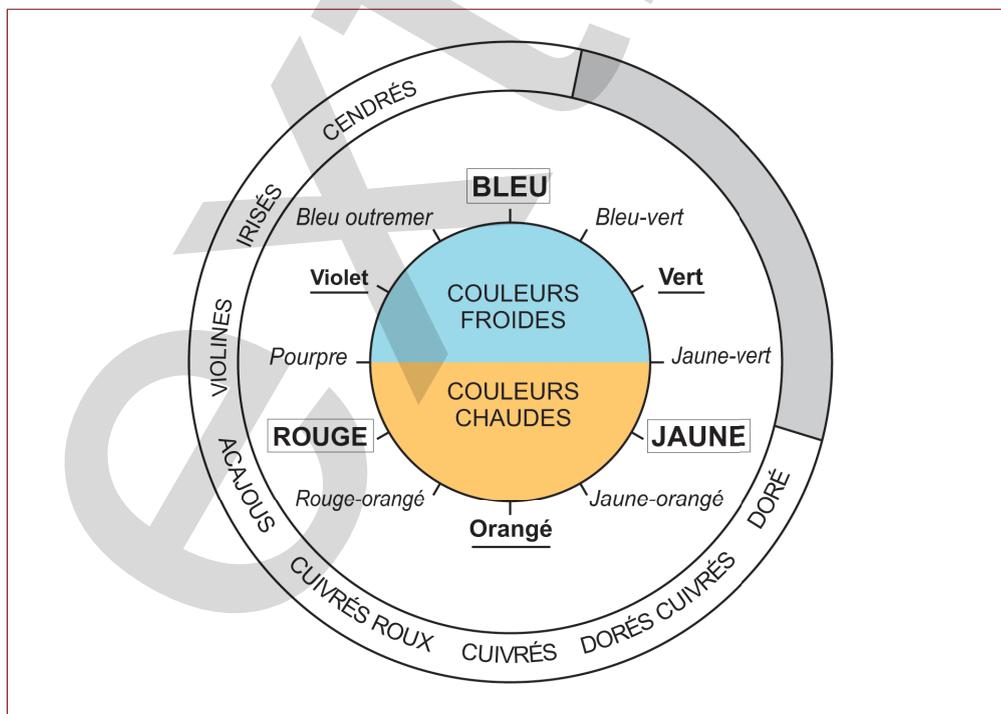
Certaines maisons remplacent les chiffres par des lettres (doré = gold donc G) et commercialisent les reflets :

8 = perle (bleu + gris)

9 = fumée (gris + violet)

1.5.3 Les reflets et le cercle chromatique

Les reflets peuvent être repérés sur le cercle chromatique.



1.6. La numérotation des produits colorants



En coiffure, une couleur est définie par sa hauteur de ton et ses reflets.

Le 1^{er} chiffre placé avant le séparateur = hauteur de ton

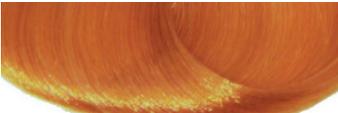
Le 1^{er} chiffre placé après le séparateur = reflet principal

Le 2^e chiffre placé après le séparateur = reflet secondaire, renforce ou atténue le reflet principal

Le zéro après la virgule = naturel : allège le reflet secondaire

Le zéro placé en dernier renforce le reflet principal = intense (« flash »)

Le reflet doublé signifie que le reflet est profond

BLOND	7	
BLOND CUIVRÉ	7,4	
BLOND CUIVRÉ ROUGE	7,46	
BLOND NATUREL CUIVRÉ	7,04	
BLOND CUIVRÉ INTENSE	7,40	
BLOND CUIVRÉ PROFOND	7,44	

Technologie de la coiffure

Simone Viale | Sandrine Colombara Iotta

Ce manuel de technologie destiné aux candidats au CAP coiffure est décliné en cinq parties.

- La première partie présente le coiffeur dans son salon. Elle propose trois rubriques: les conditions d'accès à la profession (aptitudes, connaissances, diplômes), le lieu de travail (agencement du salon, règles d'hygiène, qualité de l'accueil), le matériel utile ou indispensable à l'activité professionnelle.
- La deuxième partie est consacrée à l'étude du cheveu puis à l'hygiène capillaire (principe et technique du shampooing) et enfin aux produits de soins et de coiffage.
- La troisième partie aborde le service couleur en posant les bases fondamentales de la colorimétrie. Les deux chapitres suivants sont consacrés à l'éclaircissement du cheveu. Le principe et les techniques de la coloration du cheveu clôturent cette partie.
- La quatrième partie est consacrée au service forme: principe et techniques de la déformation durable du cheveu (permanente, lissage, défrisage) et de la déformation temporaire (mise en plis, brushing...).
- La cinquième partie aborde les notions de base de la coupe de cheveux: vocabulaire et terminologie.

Deux séries de photos illustrent ensuite une coupe homme (tour d'oreille/fondu de nuque) puis une coupe femme (dégradé long) qui peuvent être réalisées à l'examen de CAP coiffure.

Chez le même éditeur



casteilla
www.casteilla.fr



9 782206 300177